

NOUVELLES CARTES D'ACCES AUX DECHETERIES

Lieux de distribution des cartes :

- **A l'accueil de la Communauté de communes** – 16 rue de Neuf-Brisach – 68600 VOLGELSHEIM, aux horaires d'ouverture (du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h, vendredi : 9h-12h /14h-16h)
- **Tous les samedis d'octobre ; 1-8-15-22 et 29 octobre 2022 dans les 4 déchèteries** (Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim et Heiteren) aux horaires d'ouverture de chaque déchèterie ;
- **Dans les communes :**

Commune	Date	Lieu
Algolsheim	Vendredi 07/10 de 9h à 11h Jeudi 20/10 de 9h à 11h	Mairie
Appenwihr	Lundi 03/10 de 14h à 16h	Mairie
Artzenheim	Vendredi 07/10 de 14h à 16h	Mairie
Balgau	Jeudi 06/10 de 14h à 16h Mardi 18/10 de 14h à 16h	Ateliers au 18 A route de Bâle
Baltzenheim	Jeudi 06/10 de 17h à 19h	Mairie
Durrenentzen	Jeudi 13/10 de 16h à 18h Jeudi 20/10 de 16h à 18h	Mairie
Fessenheim	Mardi 04/10 de 10h à 12h Jeudi 13/10 de 15h à 17h Mercredi 19/10 de 10h à 12h Lundi 24/10 de 15h à 17h	Local à côté de la mairie
Geiswasser	Mardi 25/10 de 16h à 18h	Mairie
Hettenschlag	Mardi 25/10 de 14h à 16h	Mairie
Hirtzfelden	Mercredi 05/10 de 17h à 19h Mardi 18/10 de 17h à 19h	Ancienne école (à côté de la mairie)
Kunheim	Mercredi 12/10 de 14h à 16h Mardi 18/10 de 10h à 12h Vendredi 28/10 de 14h à 16h	Mairie
Logelheim	Lundi 24/10 de 18h à 20h	Mairie
Munchhouse	Mardi 11/10 de 13h à 15h Mercredi 19/10 de 16h à 18h Jeudi 27/10 de 16h à 18h	Mairie
Namsheim	Vendredi 14/10 de 9h à 11h	Mairie
Neuf-Brisach	Jeudi 06/10 de 10h à 12h Mercredi 12/10 de 10h à 12h Mercredi 19/10 de 10h à 12h	Salle des adjudications située au RDC de la mairie (entrée Place Meilhan sur Garonne).
Obersaasheim	Mercredi 26/10 de 10h à 12h Vendredi 28/10 de 14h à 16h	Mairie
Roggenhouse	Lundi 10/10 de 16h à 18h	Mairie
Rumersheim-le-Haut	Mardi 11/10 de 17h à 19h Vendredi 14/10 de 15h à 17h	Mairie
Rustenhart	Mercredi 19/10 de 10h à 12h	Mairie
Urschenheim	Mardi 25/10 de 9h à 11h	Mairie
Vogelgrun	Mardi 04/10 de 18h à 20h	Mairie
Weckolsheim	Jeudi 13/10 de 16h à 18h	Mairie
Widensolen	Mardi 11/10 de 10h à 12h Lundi 24/10 de 10h à 12h	Mairie
Wolfgangtzen	Lundi 03/10 de 10h à 12h Vendredi 07/10 de 14h à 16h	

/!\ Un justificatif de domicile devra être présenté pour le retrait de la carte de déchèterie. L'adresse indiquée sur le justificatif devra correspondre à votre lieu d'habitation actuel (ex : une carte d'identité avec une ancienne adresse ne fonctionnera pas).

Sont considérés comme justificatifs de domicile, les documents suivants :

- *Carte d'identité à jour (habitation à l'adresse indiquée)*
- *Carte grise du véhicule (habitation à l'adresse indiquée)*
- *Facture de téléphone (y compris téléphone mobile)*
- *Facture d'électricité*
- *Facture de gaz*
- *Facture d'eau*
- *Quittance de loyer*
- *Avis d'imposition ou certificat de non-imposition*
- *Attestation ou facture d'assurance logement*
- *Titre de propriété*
- *Relevé CAF mentionnant les aides au logement*

Les cartes seront délivrées uniquement à l'utilisateur final et non pour le compte d'un tiers.

Les cartes aux professionnels ne seront délivrées qu'à l'accueil de la Communauté de communes.